

L'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité

#NousSommesPrêts

Les sondages, concordants, montrent que les Français sont favorables à la légalisation de l'euthanasie. Il reste encore à convaincre de notre droit légitime à notre Ultime Liberté une partie du corps médical et de nos gouvernants qui pensent que, mieux que nous-mêmes, ils savent ce qui nous conviendra lorsque nous serons arrivés au terme de notre vie.

Nous pensons qu'une liberté supplémentaire enrichit une société en ouvrant le champ des possibles, sans rien enlever à qui que ce soit.

C'est pour cela qu'avec vous, depuis 1980, l'ADMD et ses près de 76.000 adhérents actifs réclament la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté ainsi que l'accès universel aux soins palliatifs.

Pour nous aider à obtenir cette Ultime Liberté, nous vous remercions de signer l'Appel que nous avons lancé...

Jonathan Denis
Président de l'ADMD

[PARTAGER SUR FACEBOOK](#)
[PAR MAIL](#)

[PARTAGER SUR TWITTER](#) [PARTAGER](#)

“Il n'y a pas de principe
supérieur dans notre République
qui oblige les patients en fin de vie
à vivre leurs souffrances
jusqu'au bout.”

9196signataires

Merci de signer l'Appel que nous avons lancé

SIGNER

Nous souhaitons utiliser les données à caractère personnel que vous nous fournissez via cette inscription, notamment pour vous envoyer notre newsletter. Lisez notre [politique de confidentialité](#) pour connaître l'ensemble des informations sur notre usage de vos données à caractère personnel.

“

130, rue Lafayette
75010 Paris

Secrétariat : 01 48 00 04 16

ADMD-Ecoute : 01 48 00 04 92

**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**

infos@admd.net

**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**